

Présents Comité Directeur OMS:**S.LOPEZ // K.ATTAF // A.GERIN // F.TROSSET // D.BUISSIERE // A.DUC-MAUGE // T.BOURNAT // C.SANTORO // N.FOURNIER // MT.RIPOCHE // C.BORNIER // F.IZOARD****Absents excusés : G.S-VALERY– C.BALMAND****ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Validation du CR de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- 2/ Subventions récompenses
- 3/ Election du nouveau bureau
- 4/ Méthodologie révision critères Subvention

1. Validation du CR de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Remarque sur la double casquette de Mr Trosset.

Validation du double poste de Mr Trosset => membre d'honneur et suppléant de Mme Nadine Fournier.

Ajout au règlement intérieur => élection de deux vice-présidents.

2. Subventions récompenses

L'OMS a une enveloppe de 1500,00 € à allouer pour des récompenses.

Rappel du règlement : 150,00 € maximum par association par an, et 30% de la somme dépensée par association maximum.

Rappel : Mr Trosset est le coordinateur.

Demande du Tennis => 183,31 €uros => 30% = 54,99 € => validé 55,00 €uros.

Demande du Karaté => 312,53 €uros => 30% = 93,75 € => validé 94,00 €uros.

(Rappel : il y a eu un souci sur une demande 2015 du club de karaté => erreur corrigée avec un chèque de 100,00 €uros mis sur les comptes de 2015).

3. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Président d'Honneur => Monsieur Le Maire

Présidente d'Honneur => Mme Claude Balmand

Président à nommer parmi les élus => élection de Mr Stéphane LOPEZ

2 Présidents délégués => présentation et élection de Thierry BOURNAT et F.IZOARD

2 Vice-présidents => présentation et élection de MT. RIPOCHE / N. FOURNIER

Secrétaire et secrétaire adjoint => présentation et élection de A. Duc-Maugé // K. ATTAF

Trésorier et trésorier adjoint => présentation et élection de A.Gerin / C. SANTORO

Responsable récompenses => présentation et élection de Mr F. TROSSET

Responsable déplacements => présentation et élection de D.BUISSIERE.

4. METHODOLOGIE REVISION DES CRITERES DE SUBVENTION

Propositions :

- se fixer les objectifs
- réaliser un état des lieux => un CODIR élargi
- les modifications à proposer => un CODIR élargi
- simulations
- Mise en application
- Délimiter les variations et la vitesse d'application

Objectifs :

- ⇒ Favoriser la pratique sportive
- ⇒ Favoriser les liens avec la municipalité : droits et devoirs réciproques (implication dans la vie communale)

Prochain CODIR => 4 mai

Prochaine AG => 8 juin au lieu du 10.

Prochain CODIR => 22 juin à 20h.